

DPAA-EM-AM-GEP.10.9.1984.-  
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
SECONDAIRE ET SUPERIEUR

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION  
SCOLAIRE

DIRECTION DU PERSONNEL ET DES  
AFFAIRES ADMINISTRATIVES

SERVICE DU PERSONNEL

SECRET N° 85/342 du 23/3/85  
/MESS.DGAS-DPAA-SP-P3.-  
portant promotion des Professeurs certifiés de  
Lycée des cadres de la catégorie A, hiérarchie  
I des Services Sociaux (Enseignement) de la  
République Populaire du Congo

LE PREMIER MINISTRE,

(/ I S A S :

D.F.P.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;  
(/u l'Ordonnance n° 019/84 du 23/8/84 portant modification de  
certaines dispositions de la constitution du 8 Juillet 1979;  
(/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonction-  
naires des cadres de la République Populaire du Congo;  
(/u l'arrêté n° 2087 du 21.6.58 fixant le règlement sur la  
solde des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;  
(/u le décret 62/130/MT du 9.5.1962 fixant le régime des rému-  
nérations des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du  
Congo;

D.G.B.

(/u le décret 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant  
les dispositions du décret 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements  
indiciaires des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du  
Congo;

(/u le décret 62/197/FP/ du 5.7.1962 fixant les catégories  
et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut  
général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo;  
(/u le décret 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et  
à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;

(/u le décret 64/165/FP-BE du 22/5/64 fixant le statut commun  
des cadres de l'Enseignement de la République Populaire du Congo;  
(/u le décret 65/170/FP-BE du 25.6.1965 réglementant l'avance-  
ment des fonctionnaires;

D.C.F.

(/u le décret 67/304/MT-DGP du 30.9.67 modifiant le tableau  
hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'Enseignement Secondaire  
abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du  
décret 64/165/FP-BE du 22.5.64 fixant le statut commun des cadres de l'En-  
seignement;

(/u le décret 84/856 du 8.8.1984 portant nomination du Premier  
Ministre;

(/u le décret 84/858 du 13.8.84 portant nomination des Membres  
du Gouvernement;

(/u le décret 84/860 du 20.08.84 portant organisation des inté-  
rimis des Membres du Gouvernement;

(/u le décret N° 85/340 /MESS.DGAS-DPAA-SP-P3 du 23/3/85  
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1984 des  
professeurs certifiés de Lycée des cadres de la catégorie A, hiérarchie I  
des Services Sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo et  
dressant la liste des fonctionnaires de ces mêmes cadres avançant à l'an-  
cienneté à trois (3) ans.

SECRET :

Certifiés  
ARTICLE 1er :- Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1984, les Professeurs de Lycée des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo dont les noms suivent :

AU 2<sup>e</sup> ECHELON

- AKUALA Farfait Gérard, I/C du 1.4.85 en service à Loubomo
- ALASSANE-SOULEME, I/C du 1.4.85 en service à B/ville
- BALCKI Julien, I/C du 1.4.85 en service à B/ville
- BEANGONGO Ange, I/C du 1.4.85 en service à Pointe-Noire
- BITEK Jean Rudes Inaclet, I/C du 11.6.85 en service à B/ville
- BITSANGOU Antoine, I/C du 11.6.85 en service à B/ville
- BOFANEHE Satuzmin, I/C du 3.5.85 en service à B/ville
- BOSSCUBA Xavier, I/C du 4.4.85 en service à B/ville
- BOUKULCU Etienne, F/C du 13.4.85 en service à Cwando
- BOUNDI Laurent, I/C du 25.5.85 en service à B/ville
- DZEMBE Jean Pierre, I/C du 18.5.85 en service à B/ville
- ENGONDO-LONDA/BARREZ Marius, F/C du 1.4.85 en service à Pointe-Noire
- EYAKE Antoine, I/C du 9.5.85 en service au Niari
- GASSAY Mathias, F/C du 28.5.85 en service à B/ville
- GOMA NORDC, I/C du 2.4.85 en service à B/ville
- KIBULCU Jean Louis, F/C du 5.4.85 en service à B/ville
- KOULDALE YOUSSOUF, F/C du 11.6.85 en service à B/ville
- LOUBAKI Jean Michel, F/C du 5.4.85 en service à B/ville
- MALONGA Alphonsine, F/C du 19.4.85 en service à B/ville
- MAPA Laurent Alexandre, I/C du 1.4.85 en service à Pointe-Noire
- MASSOUSSA-KICNGO née MBOUYOU Claire, I/C du 1.4.85 en service à B/ville
- MBANI Jean, F/C du 1.4.85 en service à Loubomo
- MBONGO Emmanuel, I/C du 19.4.85 en service à B/ville
- MBONGO Jean Appolinaire, I/C du 17.4.85 en service à Mouyondzi
- MBOUYOU MVOUC Albert, F/C du 27.5.85 en service à B/ville
- MILONGO Jean Rodrigue, F/C du 15.4.85 en service à B/ville
- MISSAMOU Pélrix, I/C du 19.4.85 en service à Loubomo
- MITORY Léon Gilbert, F/C du 2.5.85 en service à B/ville
- MOUANDA Mathieu, F/C du 26.4.85 en service à B/ville
- LOUDIKOU Pascal, F/C du 1.4.85 en service à Loubomo
- MOUNDZELI Martin, F/C du 1.4.85 en service à Gamboma
- MOUNGUENGUE René, I/C du 19.4.85 en service à Mouyondzi
- MUKILA Joseph, F/C du 1.4.85 en service à B/ville
- MOUNIAGA Auguste, F/C du 1.4.85 en service à B/ville
- MUPALA Ludovic Arsène, F/C du 5.4.85 en service à B/ville
- MOUSSOLI MALCULCU Richard, I/C du 1.4.85 en service à Loubomo
- EPFOUNA Yves François Xavier, I/C du 5.4.85 en service à Kinkala
- NGANGA Sébastien, F/C du 2.4.85 en service à Cwando
- LOUVOUEZO Samuel, F/C du 27.4.85 en service à B/ville
- NSEKE NDOLUINGO, I/C du 14.4.85 en service à Loubomo
- NSENGA Martin, F/C du 1.4.85 en service à B/ville
- OUMINGA LCSSIKE Marcel, F/C du 7.5.85 en service à Cuéso
- ONDONDA Alphonse, I/C du 6.4.85 en service à B/ville
- ONGUELE Raphaël, F/C du 1.4.85 en service à B/ville
- OPIKA Basile, I/C du 19.4.85 en service à B/ville
- OUANBA née GOURA Philonène, p/c du 1.4.85 en service à B/ville
- SELLA Gaston, F/C du 28.4.85 en service à B/ville
- SINGBO Pascaline, F/C du 1.4.85 en service à Pointe-Noire
- TCHIBENET Michel Ange, F/C du 26.3.85 en service à B/ville
- GOMA Pascal, I/C du 14.5.85 en service à B/ville
- BARAKISSINA Daniel, F/C du 6.4.85 en service à B/ville
- GOMA Auguste, F/C du 1.4.85 en service à B/ville

...../.....

- GOJA Corvais, P/C du 26.1.85 en service à D/ville
- KEBILI Raymond, P/C du 1.4.85 en service à D/ville
- SAKPA André Bernard, P/C du 9.6.85 en service à D/ville
- KISSINGO Joachim, P/C du 1.4.85 en service au local
- TIKO Pascal, P/C du 1.4.85 en service à D/ville
- LEFOTOU Caroline, P/C du 25.3.85 en service à D/ville
- NGOM Jean Claude, P/C du 1.4.85 en service à D/ville
- NICHELE Barthélemy, P/C du 6.5.85 en service à D/ville
- NSONDE Thomas, P/C du 1.4.85 en service à D/ville
- SALIZAKOU Jacques, P/C du 1.4.85 en service à D/ville
- LOUBET BERNARD Emmanuel, P/C du 2.5.85 en service à D/ville
- TSILA Sébastien, P/C du 1.4.85 en service à D/ville
- SOUNGA Paul, P/C du 5.4.85 en service à D/ville
- TATY Jean Philibert, P/C du 4.4.85 en service à D/ville
- BIDZIKU Daniel, P/C du 2.4.85 en service à D/ville
- DINGOUAYA Jean, P/C du 1.4.85 en service à D/ville
- NGAYI Gaston, P/C du 8.4.85 en service à D/ville
- IBANZOU BITOUMI Jean Pierre, P/C du 1.4.85 en service à D/ville

AU 3° ECHELON

- ATA Robert, P/C du 3.1.85 en service à D/ville
- BIEFOUANKISSA Adolphe, P/C du 12.6.85 en service à D/ville
- BONNET Paul, P/C du 3.6.85 en service à D/ville
- KISSITA-KIA HSEKE Antoine P/C du 25.3.85 en service à D/ville
- LOKO née NGOM Emilienne, P/C du 26.3.85 en service à D/ville
- LOUBOUNGOU-KOUTOU, P/C du 2.4.85 en service à D/ville
- LOUYA Georgine, P/C du 15.1.85 en service à D/ville
- MADIALA Antoinette, P/C du 12.5.85 en service à D/ville
- MANDOUNOU Jean Pierre, P/C du 1.1.85 en service à D/ville
- MASSOUMA Jean Pierre, P/C du 1.4.85 en service à D/ville
- NGOUCLALI Laurent, P/C du 2.4.85 en service à D/ville
- NGOUCLALI Nestor, P/C du 30.3.85 en service à D/ville
- NGUIL Jean, P/C du 13.5.85 en stage en France
- NIKAYI KOUTSIDOU Gabriel, P/C du 1.4.85 en service à Pointe-Noire
- GOJA NAASSON, P/C du 1.4.85 en service à D/ville
- MASSAMA Jean Edouard, P/C du 2.4.85 en service à D/ville
- ITOUA Ludovic, P/C du 18.5.85 en service à Pointe-Noire
- AKOUNGO Edouard, P/C du 10.4.85 en service à D/ville
- KOUNGNIK Jacqueline, P/C du 3.4.85 en service à D/ville

AU 4° ECHELON

- BIEBENGHAT Fortuné, P/C du 1.4.85 en service à D/ville
- NAKOUZEBI Martin, P/C du 4.4.85 en service à Lakoua
- NDIRGA Christian Sédar, P/C du 25.5.85 en service à D/ville
- NIKANGOU Albert, P/C du 2.5.85 en service à Loubeno

AU 5° ECHELON

- EBANA Marcel, P/C du 4.4.85 en service à D/ville
- MECUTA THOUASSA Rigobert, P/C du 3.4.85 en service à D/ville
- NGOMA Jean Jacques, P/C du 23.3.85 en service à D/ville

...../.....

AU 9° ECHELON

- MAKAMBILA Pascal, F/C du 25.8.85 en service à B/ville

AU 10° ECHELON

- SALBA Zacharie, F/C du 1.10.85 en service à B/ville

- ZATONGA Louis, F/C du 8.10.85 en service à B/ville

ARTICLE 2 :- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 23 Mars 1985

PAR LE PREMIER MINISTRE,

**LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SECONDAIRE ET SUPERIEUR**

Daniel ABIBI -

Ange Edouard POUNGUI.-

**LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE**

**LE MINISTRE DES FINANCES  
ET DU BUDGET**

Bernard COLDO LATSIONA.-

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

ATTELIATIONS :

MESS.CAB.....	2	
DGAS-DPAA.....	6	
DFP.....	2	
DGE.....	2	JORPC..... 2
B/SOLDE.....	2	DRE.....10
B/COURRIER.....	2	DOSSIERS/DPAA...73
TRESOR.....	2	DOSSIERS/DFP...73
FETRASSIC.....	2	INTERESSES.....73